

ADLPartner confirme le renouvellement de son éligibilité au PEA-PME

Paris, le 11 juin 2015 (7h00) – ADLPartner maintient son éligibilité au dispositif PEA-PME pour les douze mois à venir conformément au décret d'application du 4 mars 2014 (décret n°2014-283).

En conséquence, les actions d'ADLPartner peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui pour rappel bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan épargne en action (PEA) traditionnel.

Information sur la société

Opérateur spécialisé du marketing relationnel, ADLPartner conçoit, commercialise et met en œuvre des services de fidélisation et d'animation de la relation clients pour son propre compte ou celui de ses grands partenaires (banques, distribution, services, e-commerce...).

Contacts

ADLPartner

Relations Investisseurs & Information financière

relations.investisseurs@adlpartner.fr

tel : +33 1 41 58 72 03

Calyptus

Cyril Combe

cyril.combe@calyptus.net

tel : +33 1 53 65 68 68

ADLPartner est cotée sur NYSE-Euronext Paris – Compartiment C

Codes ISIN : FR0000062978–ALP - Bloomberg : ALP:FP – Reuters : ALDP.PA

www.adlpartner.com